

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES,
25 centimes la ligne
RECLAMES,
50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

ON S'ABONNE :
à Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, en lui adressant franco un mandat sur a poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an 16 fr.
Six mois 9 fr.
Trois mois 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

CALENDRIER DU LOT			
DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
29	Jeu.	s. François.	St-Pantaléon, Gourdon.
30	Vend.	se Martine.	
31	Samedi	s. Pierre-Nol.	

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.		
DEPART. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse, le midi.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montrastrier.	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.	7 h. du m.
		6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 24 Janvier 1863

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Paris le 24 janvier 1863.

Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets et Sous-Préfets.

(Moniteur).

Une dépêche télégraphique du vice-amiral Jurien de La Gravière, en date de la Vera-Cruz, le 16 décembre, annonce que l'on avait reçu de bonnes nouvelles de l'armée qui marche et trouve à vivre sur le plateau.

1,200 mulets et 250 voitures étaient arrivés de New-York, et 150 mulets de Santiago.

BULLETIN

En ouvrant la session du Corps législatif, l'Empereur avait annoncé qu'un crédit serait demandé pour venir en aide aux ouvriers sans travail.

Le gouvernement, dit le Constitutionnel, vient de donner suite à la haute et généreuse pensée exprimée dans le discours du Trône. Le Moniteur publie ce matin un rapport à l'Empereur par LL. Exc. les ministres de l'intérieur et de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Ce rapport indique les départements qui sont principalement frappés par la crise cotonnière; c'est à ces départements que sera appliquée la mesure proposée.

Le Prince Impérial va sortir des mains des femmes et son éducation va être confiée à un précepteur choisi par S. M. l'Empereur. M. Monnier, professeur de l'Université, sera chargé de cette haute et délicate mission. — Quant à la question de former la maison civile et militaire de S. A. le Prince impérial, il n'en est nullement question.

La nouvelle publiée dans les journaux et annonçant l'entrée à Puebla d'une division de l'armée française est la reproduction d'une dépêche affichée à la Bourse de Boston, le 6 janvier, et apportée par exprès à San-Antonio; elle a été insérée dans un journal d'Austin (Texas).

Cette nouvelle ne présente donc pas un caractère d'authenticité incontestable. Toutefois, dit à ce sujet le Moniteur, comme elle provient

de sources peu disposées à propager les succès des armes françaises, il n'est guère probable qu'elle soit sans fondement.

Le Vatican a accueilli avec une grande satisfaction le discours de l'Empereur à la réouverture de la session législative. Le cardinal Antonelli déclare, à qui veut l'entendre, qu'il en est très-content. Ce discours, dit notre correspondance, a été considéré comme signifiant que l'Empereur est engagé à ne jamais abandonner le Saint-Père, et il contribuera à diminuer l'antipathie qu'un grand nombre d'hommes dévoués au Pape manifestaient pour le gouvernement impérial. Mais les esprits sages se font une plus juste idée de la situation très-difficile de l'Empereur, et trouvent nécessaire de ne pas lui faire de l'opposition, afin de ne pas compromettre davantage le Saint-Siège. Le cardinal Antonelli montre une grande modération et repousse les opinions exagérées des partisans exaltés du Pape.

Les arrestations, à Naples, parmi les membres du clergé, continuent. Plusieurs ex-officiers de l'armée dissoute ont été également incarcérés ainsi que plusieurs membres de la haute aristocratie.

Plusieurs bataillons de bersaglieri ont été envoyés dans la province d'Avellino à la poursuite des brigands.

Une proclamation du maire de Naples engage les habitants de cette ville à concourir à la souscription nationale pour les victimes du brigandage. « Nous montrerons ainsi, est-il dit dans cette pièce, que les Italiens sont tous solidaires, que les joies et les douleurs nous sont communes, et nos ennemis pourront voir que les brigands qu'ils nous envoient, sont impuissants à ébranler l'unité nationale. »

Les nouvelles de Grèce font pressentir la création d'un gouvernement républicain sous le protectorat de l'Angleterre.

Au Caire, les funérailles de Saïd-Pacha ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable. Ismail-Pacha a pris possession de la citadelle. S. A. a reçu les autorités.

En recevant le corps consulaire, le nouveau vice-roi a dit qu'il espérait remplir dignement la tâche qui lui est imposée; il veut une bonne administration, l'économie dans les finances; il fixera la liste civile qu'il ne dépassera jamais.

en pareil cas, à l'honneur et aux principes; car, permets-moi de te le dire, il suffirait d'une ombre d'encouragement pour renverser toutes tes bonnes résolutions. »

A ces mots, une rougeur brûlante monta au visage de Kornelli.

« Ecoute, Brant, ne parle pas si légèrement de mon honneur; nous sommes, il est vrai, beaux-frères et amis; pourtant tu devrais songer que ma patience, quelque grande qu'elle soit, pourrait bien avoir des bornes. »

— Je ne m'adresse pas à ta patience, mais à ton cœur, reprit Brant avec une gravité calme. Jusqu'ici tout va bien encore, et les fleurs délicates de la paix et du bonheur domestique continuent de s'épanouir. Ne les effleure point du souffle venimeux de la légèreté; car, une fois flétries, elles ne relèveront plus la tête, et toute une vie de repentir ne leur rendra point leur éclat. Elles ne meurent qu'une fois, pour ne ressusciter jamais.

— Tu as pris ce soir un essort si sentimental que force m'est de te laisser rêver tout seul. »

Et Kornelli, prenant une bougie, passa dans sa chambre à coucher et s'y enferma.

L'honnête Brant hocha la tête d'un air soucieux, « Je ne lui laisserai point de repos, se dit-il, que nous n'ayons quitté Engelvik; car je soupçonne qu'il

Il emploiera toutes les ressources au développement agricole.

Il a ajouté : J'abolirai le fatal système des corvées et je rendrai le commerce libre par une bonne administration de la justice.

Le discours d'Ismail-Pacha a été favorablement accueilli.

La France, l'Angleterre et l'Amérique viennent d'obtenir du gouvernement chinois la concession d'une grande étendue de territoire, située à Ning-Po. Cette ville est appelée à devenir le siège d'un grand commerce.

On doit ce résultat aux Pères Lazaristes. Ils représentent seuls, depuis plusieurs années, la France à Ning-Po.

A. LAYTOU.

C'est à tort qu'une correspondance télégraphique a annoncé la révocation de notre consul à la Nouvelle-Orléans. Voici l'incident qui a pu donner lieu à ce bruit. Après le départ du général Butler, le comte Méjean a été autorisé à profiter d'un congé qu'il avait obtenu depuis plusieurs mois. En son absence, la gérance du consulat sera confiée au chancelier du poste, M. Fauconnet.

(Moniteur)

On annonce la présentation prochaine au Sénat, d'un sénatus consulte ayant pour objet la réglementation de la propriété en Algérie.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Londres, 22 janvier.

Le baron Gros est arrivé hier et a pris possession de l'hôtel de l'Ambassade de France.

Francfort, 22 janvier.

La Gazette de Cobourg dément énergiquement le télégramme adressé de la Thuringie au Journal de Dresde, au sujet de la candidature du duc Ernest, au trône de Grèce, et des arrangements pris pour la succession du gouvernement de Cobourg.

Le Caire, 22 janvier.

Un envoyé de S. A. le vice-roi part demain sur une frégate égyptienne pour aller annoncer au Sultan l'avènement d'Ismail-Pacha.

Berne, 22 janvier.

Aujourd'hui le conseil national a ratifié le traité de commerce avec la Belgique par 56 voix contre 44.

Turin, 21 janvier.

L'amiral d'Aurace n'a pas accepté le portefeuille de la marine.

L'Italie annonce la prochaine arrivée de M. d'Undom, en qualité de ministre de Prusse à Turin.

se propose d'y séjourner longtemps, et ce ne serait certes pas un bien. J'ai lu ce soir dans les yeux de Lindorm quelque chose qui m'a déplu, une expression de mécontentement ou d'agreur des assiduités de Kornelli auprès de sa femme. Il y avait une sorte d'espionnage dans sa constance à suivre du regard tous leurs mouvements; je ne l'ai pas trouvé le même qu'hier. Peut-être tout cela n'est-il qu'un effet de mon imagination, qui me fait souvent voir les choses du côté le plus noir. Dieu veuille qu'il en soit ainsi, car je serais inconsolable si le trouble et le malheur étaient entrés en même temps que moi dans une maison qui est aujourd'hui un véritable Eden. »

Ce même soir, Lindorm et sa femme, assis côte à côte, causaient des événements de la journée.

« Quel homme charmant que ce Kornelli! dit le baron.

— Oh! oui, on l'écoute avec plaisir quelques heures; mais, comme société quotidienne, je préférerais Brant; il est à la fois si calme et si gai!

— Ce sont deux hommes d'honneur; mais Kornelli l'emporte incontestablement de beaucoup, quant à l'agrément et à la vivacité de la conversation.

— J'en conviens, mon cher Gustave, si tu entends par là quelque chose de léger; car, autant que je me rappelle, il n'est pas sorti de sa bouche, aujourd'hui, trois paroles tout à fait sensées.

M. Scelsje est de retour à Turin. On mande de Rome que le Tibre est rentré dans son lit. Les dommages sont peu considérables.

Madrid, 21 janvier.

Le maréchal Serrano se montre très désireux de rétablir l'entente cordiale avec la France. M. Falton a été appelé au sous-secrétariat de l'intérieur. Une grande majorité est assurée au cabinet.

Varsovie, 22 janvier.

Un ukase ordonne que les conscrits polonais du gouvernement de Lublin, seront incorporés dans le corps de réserve de la petite Russie, tandis que les conscrits des autres gouvernements polonais, seront envoyés dans la grande Russie.

Lisbonne, 21 janvier.

On assure que le duc de Saldanha doit prendre la présidence du conseil. Il serait remplacé à l'ambassade de Rome par le marquis de Loulme.

Paris, vendredi, 23 janvier.

On lit dans le Moniteur : « Le vice-roi d'Egypte a mis à la disposition de la France 450 nègres pour tenir garnison à la Vera-Cruz, parce que les nègres n'ont pas la fièvre jaune. » Cette mesure, prise dans un but d'humanité, ne devrait pas soulever de critique. »

Turin, 22 janvier.

Les journaux publient une lettre de Garibaldi remerciant les journaux français des démonstrations faites en l'honneur de M. le docteur Nélaton.

Revue des Journaux.

PATRIE.

Par suite de l'anniversaire du 21 janvier 1793, le second bal qui devait avoir lieu mercredi aux Tuileries, a été remis au le de main jeudi.

Pour le même motif, toutes les réceptions des ministres ont été supprimées mercredi 21.

E. B. GULLAUD.

LA FRANCE.

La France publie les détails suivants sur la mort de Saïd-Pacha, vice-roi d'Egypte :

« Le prince était affecté depuis deux ans d'une maladie très grave, pour laquelle il avait consulté, lors de son voyage, les principaux médecins de l'Europe. »

« Le mal, dès la fin de décembre, fit des progrès terribles. Ses médecins ordinaires lui conseillèrent de se faire opérer, et le docteur Nélaton allait partir pour le Caire afin de pratiquer l'opération, lorsque la nouvelle de la mort du vice-roi parvint à Paris. »

« Le vice-roi, qui avait une existence active, a travaillé cinq jours avant sa mort, avec

— Tu est bien sévère, mon ange; dis-moi donc s'il te déplaît, et pourquoi, » reprit Lindorm en tournant vers le sien le ravissant visage de sa femme.

Malheureuse rougeur, inhérente à la nature de la femme, indiscrette qui mens aussi souvent que tu dis la vérité, que de mal n'as tu pas déjà fait en apparaissant sur la joue de l'innocente et jeune créature qui ne sait que trop bien elle-même que tu inspires le soupçon!

« Pourquoi te déplaît-il? » répéta le baron en regardant fixement Georgina.

Troublée de cette question de Gustave, dont elle connaissait le caractère jaloux, elle se sentit rougir, et son embarras en redoubla encore.

Elle savait fort bien en quoi Kornelli lui avait déplu, mais il lui en coûtait de l'avouer. Et pourtant, si elle se taisait, son silence et sa rougeur pourraient être interprétés d'une façon qui faisait battre d'inquiétude son cœur si pur. Fixant donc sur son mari un regard d'un profond amour :

« Mon Gustave, répondit-elle, tu m'as vu rougir; dis-moi, aussi vrai que notre bonheur et notre repos te sont chers, si cette rougeur est à tes yeux un indice capable d'éveiller chez toi quelque inquiétude? »

— Non, ma chère, mon adorée Georgina! s'écria-t-il en s'échappant sous un baiser une larme furtive qui roulait sur la joue de sa femme; non, le Dieu

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 24 janvier 1863.

NE JOUONS PAS AVEC LE FEU

TRADUIT DU SUÉDOIS

de M^{me} ÉMILIE CARLEN

II.

(Suite.)

— Qui en doute? reprit Brant avec un sourire de mécontentement. Mais Rome n'a pas été bâtie en un jour. D'une pensée en naît une autre, et elles forment toutes ensemble un labyrinthe inextricable; peux-tu répondre de toi si tu t'exposes plus longtemps au danger? En un mot, mon cher Kornelli, avec un caractère comme le tien, mélange d'excellentes qualités et d'une galanterie par trop voisine d'une légèreté excessive, il ne faut pas trop se fier.

La reproduction est interdite.

un officier-général français, chargé de la réorganisation de l'artillerie égyptienne.

Un journal du soir prétend que le nouveau vice-roi d'Égypte ne partage pas les idées de son prédécesseur, et qu'il passe pour être entièrement dévoué à l'influence anglaise.

Ismail-Pacha est, dit à ce sujet le *Pays*, comme son oncle, Français par les goûts et l'éducation. Il a habité notre pays pendant plusieurs années; il est un des élèves les plus distingués de l'école d'état-major. Le nouveau vice-roi d'Égypte a gardé pour la France une sympathie qu'aucune influence étrangère n'effacera.

Nous croyons savoir, du reste, que certaines paroles prononcées par Ismail-Pacha le jour de son avènement au trône ne justifient nullement les craintes que nous avons vues se produire.

MONITEUR DE L'ARMÉE.

Le *Moniteur de l'Armée* a reçu par ses correspondances particulières, de très intéressantes nouvelles de Shang-Haï, à la date du 7 décembre.

Le gouvernement chinois vient d'accueillir favorablement une demande faite par les représentants de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique, et de concéder à ces trois puissances un territoire très étendu, situé à Ning-Po, ville qui est appelée à un très grand avenir commercial.

La concession comprend une vaste langue de terre appelée le Campo, qui borde la rivière et sur laquelle s'élèvent des établissements européens. La partie française est la plus avantageusement placée, parce qu'elle borde le quai, et qu'elle est accessible en tout temps et en toute saison.

On doit ce résultat aux pères lazaristes. Ils représentent seuls, depuis plusieurs années, la France à Ning-Po, et l'estime dont ils jouissent a fait que les gouvernements qui se sont succédés dans le Tche-Kiong leur ont accordé l'autorisation de choisir les terrains à leur convenance. Ils ont fondé une école professionnelle pour les jeunes chinois, et se sont fait, par leurs élèves, des partisans nombreux et dévoués.

Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont créé un établissement à côté d'eux, et institué un dispensaire pour venir au secours des malheureux; elles font beaucoup de bien et sont très estimées des populations.

Par suite de cette nouvelle concession du gouvernement, on va établir un service régulier entre Shang-Haï et Ning-Po: on mettra, en moyenne, de 15 à 20 heures pour aller d'une ville à l'autre.

Le prince Kong a accepté l'offre faite par la Russie de concourir avec les autres puissances aux opérations contre les rebelles. Elle va fournir un premier corps de 1,500 hommes, composé de marins et de soldats.

Les rebelles viennent d'être chassés de nouveau des positions qu'ils occupaient autour de Shang-Haï. Tout le pays compris entre Tsin-Po, Tsen-Pou, Kiadin et Kao-Kias, sur une étendue d'environ 72 kilomètres, est libre.

Un officier français, M. Tardif-de-Moidrey, capitaine d'artillerie, qui commande un bataillon de chinois réguliers et un petit corps de 500 irréguliers, s'est emparé successivement de Yu-Yao et de Ksen-Ki. La prise de ces deux villes a rétabli les communications entre Shang-Haï et Ning-Po.

Il ne reste plus qu'à attaquer Nanking, le centre de la puissance des rebelles. Le siège de cette ville aura lieu après l'arrivée du nouveau commandant de la division navale française, le contre-amiral Jaurès, en ce moment en route pour Shang-Haï.

tout puissant m'en est témoin! Dans les deux heures de notre union, j'ai trop bien appris à connaître ton cœur pour me défier jamais de ton noble et pur amour. Mais je serai franc avec toi. Si ne m'avais point adressé cette question, ou si, par des motifs de prudence ou par tout autre mobile, tu avais répondu d'une manière évasive, pour éviter de rendre compte de ton antipathie pour Kornelli, alors ta rougeur aurait pu m'inspirer quelques soupçons jaloux.

Georgina s'appuya, rassurée, sur le sein de son mari.

— Tu me soulages le cœur d'un grand poids, Gustave. Sache donc que, si la question de tout à l'heure m'a fait rougir, c'est que ce Kornelli me regarda avec une expression que j'abhorre dans tout autre œil que le tien. J'ai eu beaucoup de peine à prendre sur moi de lui montrer la politesse imposée à une maîtresse de maison, car son importunité est cause que je voudrais qu'il n'eût jamais mis les pieds à Engelvik.

— Je te remercie de ta franchise, Georgina chérie! répondit tendrement Lindorm. Jamais, tant que je vivrai et que les bons génies de la confiance étendront sur nous leur égide, jamais les furies ne se glisseront dans notre paradis. Quant au capitaine, je connais d'ancienne date son penchant à la fatuité,

LE CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature P. de Troimonts :

Un journal du soir, qui aime mieux la quantité que la qualité en fait de nouvelles et d'informations, et dont on ne peut pas relever toutes les inexactitudes, tant elles foisonnent, contenait trois erreurs dans son numéro d'hier soir, seulement dans sa première page. Premièrement, cette feuille annonce « que des instructions ont été envoyées à Turin par le gouvernement français en vue d'obtenir, à propos de l'arrestation de la princesse Barberini, de légitimes explications. »

Cela est complètement faux. Secondement, ce journal affirme que Saïd-Pacha, qu'il représente, avec raison, comme un prince intelligent, ami du progrès et des idées modernes « avait une entière confiance dans les astrologues du Palais. »

Cette seconde allégation est encore entièrement inexacte.

Enfin, le même journal, en annonçant l'avènement du nouveau vice-roi, affirme qu'il ne partage pas les idées de son prédécesseur, et qu'il passe pour être entièrement voué à l'influence anglaise. Il serait possible que la France tienne ce troisième renseignement des astrologues dont elle parle plus haut.

Pour extrait : A. LAYTOU.

RESUME de l'Exposé de la situation de l'Empire relatif à l'Intérieur.

INTÉRIEUR.

La situation du pays est satisfaisante. L'industrie reprend son essor là où elle avait été éprouvée un relentissement momentané. Malheureusement la crise américaine a un funeste contre-coup dans quelques centres industriels. Le gouvernement et la charité privée redoublent d'efforts pour en atténuer l'effet.

La Société du Prince Impérial, prêts de l'Enfance au travail, due à la haute et généreuse inspiration de l'Impératrice, s'est puissamment organisée et elle ouvrira aux travailleurs de précieuses ressources.

Un heureux symptôme à signaler est la décroissance du nombre des crimes. Les cabarets, cafés et débits de boissons continuent à être l'objet d'un contrôle sévère.

Un mouvement d'émigration, de jour en jour plus important et encouragé par l'État, se détermine au profit de l'Algérie.

Chaque préfecture est dotée d'une caisse départementale de retraites. Des institutions analogues sont établies en faveur des employés municipaux.

Le corps des sapeurs-pompiers compte 250,000 hommes formant 1,550 bataillons ou compagnies et 5,673 subdivisions.

Les services d'assistance se développent. La mendicité est interdite dans 47 départements; on compte 32 dépôts de mendicité sans parler des refuges et hospices spéciaux.

Des exploitations agricoles ont été créées dans la plupart des asiles d'aliénés. Les résultats sont excellents.

L'enquête sur les enfants assistés permettra de compléter les améliorations de ce service.

Les ressources affectées pour 1863 aux divers services d'assistance s'élèvent au chiffre considérable de 127,199,000 francs : 77,949,000 sont affectés par la loi des finances, 38,250,000 proviennent des impositions extraordinaires : 11,000,000 d'emprunt autorisés sur la demande des conseils généraux.

Un décret du 29 août a constitué un comité consultatif chargé de l'examen des questions relatives à l'hygiène et au service médical des hôpitaux. Des registres uniformes seront tenus

et je crois presque qu'il considère comme un devoir de faire la cour à toutes les femmes avec qui le hasard le met en contact. Quels que soient aujourd'hui ses sentiments, ils seront emportés par le premier souffle d'un vent nouveau. Ils n'offrent donc aucun danger, et n'empêchent pas Kornelli d'être un causeur agréable, partout le bienvenu.

— C'est possible; mais le portrait que tu viens d'en faire ne me paraît pas une recommandation pour un homme qui veut être reçu en ami intime dans des maisons honorables. Il ne me semble né que pour la conversation superficielle des salons.

— Je suis vraiment désolé, ma Georgina, de l'entendre parler ainsi; car ce langage m'annonce que tu n'accueilleras pas bien ma proposition.

— Quelle proposition, Gustave? demanda-t-elle avec une inquiétude visible.

Il se tut l'espace d'une minute, évidemment en proie à une lutte intérieure.

« Je voulais te proposer, reprit-il enfin, d'engager Kornelli à passer quelque temps auprès de nous. »

— Tu plaisantes sans doute?

— Non, amie, pourquoi serais-je une plaisanterie?

— Et pourquoi, mon bon Gustave, l'inviterions-nous à rester? N'avons-nous pas joui depuis deux ans du bonheur le plus parfait qu'on puisse espérer sur la terre? As-tu jamais désiré une autre société quo-

à partir du 1^{er} janvier 1863, dans les 1,500 hospices de France, et en feront connaître exactement la situation.

Les sociétés de secours mutuels se développent sous la protection du Gouvernement. 1,086 sociétés approuvées ont versé à leurs fonds de retraite 534,283 francs 04 c.; elles participeront à la répartition d'une subvention qui sera, cette année, de 360,000 francs.

Les œuvres de bienfaisance se multiplient. Les crèches ont été placées sous le patronage de S. M. l'Impératrice.

Dans les établissements pénitentiaires, on applique les condamnés à plus d'un an aux travaux extérieurs. Les recettes en provenant s'élèvent à 3 millions.

De notables améliorations ont été faites dans les prisons départementales depuis 1853, malgré de nombreuses difficultés.

La publication des inventaires sommaires des archives départementales est fort avancée.

Une circulaire, du 2 février 1862, a prescrit aux sous-préfets des tournées périodiques dans les communes. Depuis le mois de mars, 11,000 communes ont été visitées. D'heureux résultats sont la suite de cette mesure; les populations les ont constatées avec satisfaction.

L'esprit des conseils municipaux est excellent; ils s'écartent de tout conflit avec l'autorité supérieure.

A l'occasion du sixième anniversaire de la naissance du Prince Impérial, l'Empereur a décoré un certain nombre de maires de communes rurales. Ces magistrats et les populations ont été touchés de cette récompense inattendue.

Le Corps-Législatif a autorisé, dans sa dernière session, 19,781,667 francs d'emprunts communaux. En 1861, leur chiffre avait atteint 81,935,000 fr.

Un crédit de 3 millions a été ouvert sur les 25 millions consacrés à l'achèvement des chemins vicinaux d'intérêt commun. Ce crédit de 25 millions est divisé en deux parts: l'une sera répartie également entre tous les départements, l'autre attribuée à chacun d'eux, au prorata des sacrifices qu'ils s'imposeront. Pour faciliter le contrôle de l'Administration et engager les communes à de plus grands sacrifices, les préfets ont été invités à former des syndicats composés des représentants les plus autorisés des populations. Ils auront à constater l'état des chemins, surveiller l'emploi des prestations, etc.

Un décret du 30 décembre vient d'introduire la publicité dans les audiences des conseils de préfecture statuant au contentieux. Il est créé un ministère public et établi un greffe auprès de ces conseils.

Malgré la diminution de près des deux tiers du prix moyen des dépêches, le service télégraphique présente, en faveur de 1862, une augmentation de 147,150 francs 07 c., sur 473,621 dépêches de plus qu'en 1861. Le service international s'est accru aussi. On peut porter à 600,000 francs l'accroissement total des recettes est de six millions.

L'Administration a eu beaucoup à faire pour pouvoir faire face à ce brusque développement de son service. Elle a posé, en 1862, 14,969 kil. de fils nouveaux sur les lignes existantes, 4,421 k. de fils sur des lignes nouvelles: elle a déplacé 1,253 kil. et porté à 28,671 kil. de lignes et 88,238 kil. de fils le développement total du réseau. Elle a voulu pouvoir faire parvenir ses fils jusqu'aux chefs-lieux de canton, jusqu'aux simples communes dès que des besoins réels lui seraient signalés. L'Administration vient de s'assurer le droit d'usage de l'appareil de M. l'abbé Caselli, appareil qui reproduit l'écriture même.

Des lignes ont été aussi établies en Algérie,

tidienne que celle de ta femme? Nos fréquentes relations avec ma famille et nos quelques amis du voisinage ne nous suffisent-elles pas? Pourquoi donc étendre notre cercle domestique et y introduire un homme qui ne se plaira jamais dans la simplicité de notre existence? Ah! mon ami, renonce à cette idée, crois-moi, la société de Kornelli ne te conviendrait pas longtemps; il ne serait qu'un tiers importun dans notre ménage si paisible et si heureux.

Georgina s'exprimait avec chaleur; sa parole, sa voix émue et suppliante pénétraient profondément l'âme de Lindorm et ébranlaient, sans pouvoir en triompher, la résolution qu'il venait de prendre. Il était touché des affectueuses représentations de sa femme chérie; mais — tant le cœur humain est étrange et inexplicable! — peut-être étaient-ce les efforts mêmes de la baronne pour le détourner de ce projet, qui le faisaient s'y attacher davantage. Il traitait de faiblesse indigne d'un homme la révolte de ses sentiments plus nobles contre cette obstination. Car n'est-ce pas chose surprenante, lui disait la méfiance endormie jusque là au fond de son cœur, n'est-ce pas chose étrange que ta femme attache tant de prix à une uniformité qui ne devrait pas lui importer le moins du monde? N'est-ce pas comme si elle avouait qu'il faut fuir le tentateur au lieu de le combattre, ou, en d'autres termes, que Kornelli

au Sénégal, en Cochinchine.

Le mouvement de l'imprimerie et de la librairie ne s'est pas relenti. 115 ouvrages sur 905 ont été rejetés par la Commission du colportage.

Les journaux ont pu exprimer, après libre examen, leur opinion, sur les affaires intérieures et extérieures de la France. Ils n'ont été l'objet de mesures de répression que lorsqu'ils se sont écartés du respect dû à la Dynastie et à la Constitution.

FINANCES.

Situation générale.

L'ensemble de la situation financière comprend :

Les résultats probables de l'exercice 1862; Les prévisions pour l'exercice 1863; Les bases des budgets ordinaire et extraordinaire de 1864.

I.

Les crédits portés au budget rectificatif de 1862, pour l'expédition du Mexique, et les suppléments de crédits accordés par une loi votée avant la séparation du Corps législatif, montent ensemble à 59 millions. Le ministre de la guerre croit que 8 millions doivent être demandés pour son département; le ministre de la marine, 16 millions pour le sien. La dépense totale de l'expédition du Mexique pour 1862 sera donc de 83 millions. Ces 24 millions d'excédant, ajoutés à un crédit de 11 millions qu'aura à demander le département des finances pour remboursement de primes à l'exportation des sucres, portent à 35 millions l'insuffisance des recettes pour 1862.

Le ministère de la guerre a pu recourir à des virements temporaires. Le vote du Corps-Législatif interviendra pour imputer l'acquittement des traites émises par le ministère de la marine sur le crédit supplémentaire qui va être demandé pour lui.

Le Corps-Législatif, considérant la position exceptionnelle où s'est trouvé placé le Gouvernement, ne refusera pas sa sanction à ces dépenses.

Ainsi, le généreux abandon fait par l'Empereur de la faculté d'ouvrir des crédits par décret n'a pu porter préjudice à la bonne et prompt expédition des affaires.

Malgré l'aide qu'ont réclamée plusieurs de nos industries par suite de la guerre d'Amérique, les virements, pour tous les départements ministériels, ne s'élèvent qu'à 14 millions; leur presque totalité a été opérée d'ailleurs au moyen d'économies réalisées; le recours au Corps-Législatif sera inutile.

II.

Le budget de 1863 a été voté avec un excédant de recettes de 8,300,000 fr. Si l'on admet que le produit des impôts et des revenus sera le même qu'en 1862, si l'on tient compte d'économies diverses, si on suppose que la progression, constante depuis dix ans, du revenu public ne se ralentira pas et peut être prévue à raison de 30 millions, l'excédant des recettes serait de 110 millions. L'expédition du Mexique, dont les frais principaux ont été faits et dont les frais avenir seront moindres, verrait donc assurées ses dépenses imprévues.

On peut donc prévoir, en tous cas, que l'équilibre du budget de 1863 ne sera point troublé.

III.

Les budgets ordinaire et extraordinaire de 1864 ont été établis sur les bases suivantes :

Le budget ordinaire sera présenté, suivant le désir de l'Empereur, avec un excédant de recettes dépassant 4 millions et laissera 20 millions disponibles qui profiteront au budget

pourrait bien devenir dangereux pour elle?

Tandis que ces pensées se croisaient dans la tête de Lindorm, il demeurait muet, les mains dans celles de Georgina.

Enfin elle les lui pressa tendrement et dit d'une voix caressante :

« Mon Gustave, tu ne vas sans doute pas, pour la première fois de notre mariage, repousser une prière de ta femme? »

A ces mots, il tressaillit, comme s'éveillant d'un rêve pénible.

« Ma chère, répondit-il, n'est-tu pas un enfant en cette circonstance? Dieu sait, ma Georgina, que la société de personne au monde n'a de valeur à mes yeux en comparaison de la tienne. Je ne puis nier cependant que je serais heureux de garder Kornelli aussi longtemps que son service et l'insuffisance de ces goûts lui permettraient de rester à Engelvik. Tu ne te figures pas combien il me serait agréable d'avoir un compagnon de chasse et un joueur de billard. Et puis, ton père et moi nous pourrions faire beaucoup plus souvent une partie de cartes. Bref, un commensal de la maison présente une foule d'avantages, et si tu y consens, mon amie, j'aurai le plus grand plaisir à faire cette invitation à Kornelli. »

(La suite au prochain numéro.)

extraordinaire.

Les prévisions de recettes ont été calculées d'après les résultats connus des 12 mois écoulés, du 1^{er} décembre 1861 au 1^{er} décembre 1862.

L'Empereur a ramené le budget extraordinaire de 1864 au niveau de la somme dont il est possible de disposer, à 104 millions.

Cette somme en recettes, se décompose ainsi :

- 3,000,000 fr. Versements des compagnies de chemins de fer de Lyon et d'Orléans.
- 58,500,000 fr. Réserve de l'amortissement.
- 20,000,000 fr. Provenant de la dotation de l'amortissement et prélevés sur le budget ordinaire.
- 3,500,000 fr. Provenant d'un paiement à faire pour la ville de Paris pour des terrains cédés.
- 7,000,000 fr. Montant de la quatrième annuité de l'indemnité chinoise
- 12,000,000 fr. Provenant de la vente d'une partie des bois des Dunes.

Total. 104,000,000 fr.

Cette aliénation d'une fraction des bois des Dunes sera profitable à l'Etat et aux particuliers qui en exploiteront avantageusement la résine, dont le prix a quintuplé par suite de la guerre d'Amérique.

La dotation du budget extraordinaire de 1864 sera inférieure de 17 millions à celle de 1863. Mais il fallait d'abord obéir à la règle établie par le sénatus consulte du 21 décembre et qui oblige à mesurer les allocations sur les ressources réellement disponibles.

L'ensemble des anciens découverts s'élève à 848 millions. Ceux de 1861, sont de 158 millions, mais sont compensés par le résultat de la conversion. Sans les dépenses extraordinaires de 1862, dont l'effet se fera encore sentir en 1863, il aurait été possible, dès 1864, de rentrer dans une situation normale; ce résultat n'est qu'ajourné. Du reste, le chiffre de nos découverts n'excède pas les ressources que peut fournir la dette flottante, sans faire dépasser à cette dette les proportions qu'elle a plusieurs fois atteintes dans les dix dernières années. Il permet donc d'écartier toute idée de la nécessité d'un appel au crédit.

Contributions directes.

L'activité dans les constructions ne s'est pas ralentie. La situation du recouvrement de l'impôt direct est des plus favorables.

La loi qui impose les chevaux et les voitures va recevoir son exécution. Elle sera appliquée avec modération et avec les mesures nécessaires pour éviter des difficultés dans son établissement.

Enregistrement et domaines.

Les produits recouverts par l'administration de l'enregistrement ont suivi, en 1862, une marche ascendante. L'accroissement des recettes de toute nature dépasse 25 millions. Le produit du double décime et des nouveaux droits de timbre figure dans ce chiffre pour 14 millions environ.

Forêts

La surveillance et la police de la pêche dans les fleuves, rivières et canaux navigables a été donnée à l'administration des ponts et chaussées, qui, de son côté, a fait remise au service forestier des dunes du littoral.

Le produit des coupes de bois dans les forêts domaniales a dépassé les évaluations budgétaires. L'aménagement des bois est poursuivi avec soin par l'administration, ainsi que l'affranchissement des forêts domaniales, grevées par droit d'usage.

Le reboisement des montagnes est activement secondé et encouragé; 8,560 hectares appartenant à 1,390 propriétaires ont été reboisés.

Le défrichement des bois des particuliers tend à décroître. 10,200 hectares ont été défrichés en 1862. La moyenne des dix années précédentes était de 17,000 hectares.

Douanes et contributions indirectes.

Des circonstances fortuites ont amené les différences entre les recouvrements opérés et les évaluations budgétaires; ces différences ont été en plus dans certains cas, en moins dans certains autres.

Sur les fers et fontes, excédant de 1,500,000 fr. dans les recouvrements; 3,500,000 fr. de diminution pour les tissus de laine et coton; sur l'importation des spiritueux étrangers, diminution de 1,400,000 fr.; pour les céréales

augmentation de 2 millions; pour les cacao et les cafés, déficit dans les recettes de 5,700,000 fr.; sur les sucres, déficit d'environ 4 0/0. La récente surtaxe sur les sucres a produit 20 millions de recettes. Le produit de la taxe de consommation des sels est resté stationnaire.

Les produits recouverts par le service des contributions indirectes présentent en général des augmentations.

Tabacs.

Le privilège réservé à l'Etat pour la fabrication et la vente des tabacs a été renouvelé jusqu'au 1^{er} janvier 1873. La loi du 22 juin 1862 a abaissé à 5 ares la contenance des pièces de terre dans lesquelles le tabac pourra être cultivé à l'avenir.

La culture indigène est encouragée, de façon à faire face aux éventualités de la guerre Américaine. L'administration a pu aussi acheter à des prix relativement modérés des tabacs d'Amérique.

Les cigares de la Havane pourront être vendus dorénavant en paquets. A cet effet un bureau spécial est établi à Paris.

Postes.

Le service postal s'est amélioré. Le poids de la lettre simple a été portée de 7 grammes 1/2 à 10 grammes: 50 établissements ont été créés, le service journalier a été établi sur 500 communes rurales; la distribution rendue plus fréquente dans 2000 localités et 250 villes. Le nombre des lettres chargées s'est accru de 15 0/0. Le nombre des valeurs insérées s'est élevé de 525 millions à 600 millions. Les timbres-postes sont pointillés.

D'autres améliorations ont été introduites dans nos relations postales avec l'étranger.

Le ministre a décidé que le public serait admis à faire revêtir ses enveloppes d'un timbre analogue à celui des timbres-postes. Les moyens d'exécution se préparent.

Il est fait des recherches, au conseil d'Etat, sur les modifications à introduire dans le système général des franchises postales.

Nice sera reliée avec Bastia et Ajaccio par un service de navigation hebdomadaire.

Une convention du 17 février 1862 a assuré l'ouverture anticipée du service entre St-Nazaire, les Antilles et le Mexique.

Le 16 octobre, a été inauguré à Marseille le service postal de l'Inde-Chine.

Monnaies.

Le monnayage de l'or a été, en 1862, de 213 millions: en 1861, il avait été de 98 millions. Il a été mis 3 millions de monnaie de bronze en circulation. La fabrication de timbres-postes qui avait été, en 1861, de 321 millions, dépassera en 1862, 345 millions. Des timbres de 2 centimes vont être livrés au public.

AGRICULTURE, COMMERCE ET TRAVAUX PUBLICS.

Agriculture.

La récolte de 1862 peut être considérée comme celle d'une année moyenne.

La législation nouvelle sur les céréales, qui a remplacé le régime de l'échelle mobile, a continué de produire les résultats les plus heureux.

Du 1^{er} août 1861 au 31 juillet 1862, 16 millions et demi d'hectolitres ont été importés en France. Aussi le grain s'est-il maintenu à des prix modérés. Le prix moyen du froment pour la France, du 1^{er} août 1861 au 1^{er} juillet 1862, a été de 25 francs 27 centimes par hectolitre d'après les mercuriales générales, et de 26 fr. 89 cent. d'après les mercuriales des anciens marchés réguliers. Pour les quatre mois écoulés du 1^{er} août au 30 novembre 1862, le prix moyen résultant des mercuriales des anciens marchés réguliers a été de 21 francs 89 centimes.

Il a été présenté 4,107 animaux de l'espèce bovine dans les concours de 1862, et 3,565 instruments agricoles.

Les produits français présentés à l'exposition de Londres ont été récompensés et ont mérité les éloges des représentants de toutes les nations.

Industrie et commerce.

Pendant l'année 1862, la situation industrielle et commerciale du pays a été généralement bonne.

L'industrie lainière est dans un état de grande prospérité.

L'industrie du lin et du chanvre est en voie de progrès. Une hausse se manifeste sur ces produits.

La fabrication des soieries se ressent de la situation politique des Etats-Unis.

Le métallurgie est dans une situation satisfaisante.

L'industrie parisienne un moment languissante a repris son activité.

Seule, l'industrie du coton est en grande

souffrance. Nous possédons 6 millions de broches; 500,000 ouvriers vivent de cette industrie. L'absence de matière première est devenue très-rare et beaucoup de fabricants, espérant voir cesser le conflit qui désole l'Amérique, hésitent à renouveler leurs approvisionnements.

Cependant en Alsace et dans le département du Nord, le chômage est peu sensible.

Mais dans la Seine-Inférieure, un grand nombre d'ouvriers sent sans travail.

Le Gouvernement de l'Empereur s'est vivement préoccupé de cette situation: il a multiplié les secours dont il pouvait disposer; des souscriptions ont été ouvertes.

La situation commerciale de l'Empire n'a rien à envier à sa situation industrielle. Pendant les onze premiers mois de 1862, il est entré dans nos ports 26,512 navires jaugeant 4,302,000 tonneaux. A la sortie de nos ports, nous avons eu 17,410 navires jaugeant 2,742,000 tonneaux. Cependant, dans le commerce des sucres existe un certain malaise.

A l'exposition universelle de Londres, 5,495 exposants sont entrés dans la lice et ont dignement soutenu le rang que la France avait déjà su conquérir en 1551 et 1855. Nos exposants ont eu 1,629 médailles et 1,060 mentions honorables.

La France a retrouvé en Angleterre une partie des débouchés que lui offrait le marché américain avant la session.

D'après les recherches faites avec le plus grand soin, on ne peut estimer à moins de 90 millions de francs la somme représentée par les produits français qui, portés au compte de l'Angleterre, avaient les Etats-Unis d'Amérique pour destination réelle.

Nos relations commerciales avec la Belgique sont très-actives.

L'importation (commerce spécial), pendant les 11 premiers mois de l'année a été de 135,937,000 et l'exportation de 153,501,000. Excédant en faveur des exportations, 17,554,000.

Pour extrait: A. LATTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 23 janvier 1863, le sieur Pelissier (Paul), a été nommé instituteur communal de Saint-Laurent, canton de Montcuq.

Par arrêté du 22 janvier courant de M. le Directeur général de l'enregistrement et des domaines, M. Sabatier, receveur, à Genolhac (Gard), a été appelé au poste de Saint-Ceré, en remplacement de M. de Boubée, nommé au bureau de Sauveterre (Gironde).

La soirée qui a eu lieu jeudi à la Préfecture a été très brillante. Un grand nombre d'invités y a assisté. La fête s'est prolongée jusqu'à trois heures du matin.

Le mariage de S. E. le maréchal Canrobert avec M^{lle} Macdonald a été célébré aujourd'hui à l'ambassade britannique et à la chapelle du Sénat. LL. EE. les maréchaux et amiraux, S. Exc. le président du Sénat, le grand référendaire, le premier vice-président et le secrétaire assistaient seuls à cette cérémonie, qui a dû avoir lieu complètement en famille, à cause d'un deuil récent.

La nouvelle maréchale appartient à cette antique famille des Macdonald, si célèbre dans les luttes de l'Ecosse, qui a fourni le maréchal Macdonald, duc de Tarente, et cette Flora Macdonald, dont le noble et courageux dévouement à une royale infortunée contribua à sauver Charles Edouard, vaincu et proscrit après le désastre de Culloden.

Les témoins de ce mariage qui unit deux glorieux noms étaient du côté de M^{lle} Macdonald, S. Exc. le comte Cowley, ambassadeur de S. M. Britannique; le duc de Tarente Macdonald, chambellan de l'Empereur, député au Corps législatif; sir James Ranald Martin, compagnon de l'ordre du Bain, médecin en chef, membre de la Société royale de Londres, etc., etc.

Du côté de S. Exc. le maréchal Canrobert, S. Exc. le maréchal comte Randon, ministre de la guerre, M. Rivet et M. le baron Alfred de Marbot, ancien maître des requêtes.

C'est M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, qui a béni cette union. Tous les sénateurs et tous les maréchaux présents à Paris assistaient à cette cérémonie.

Une somme d'argent vient d'être trouvée et remise au commissaire de police qui la tient à la disposition de la personne qui la perdue.

La police fait tous les jours de marché de longues courses sur les routes qui environnent notre ville pour prévenir les revendeuses, et les empêcher d'acheter ailleurs que sur la place du marché. Ce matin, plusieurs de ces marchandes ont été surprises en contravention, et se sont vu saisir principalement de la truffe. Cette marchandise leur a été rendue; mais procès-verbal est dressé contre les délinquantes.

Mardi, dans la matinée, M. Nadau, de Castel-Moran (Lot-et-Garonne), a succombé à la blessure qu'il avait reçue le 8 de ce mois dans une circonstance trop triste pour que nous en parlions plus longuement ici.

Ce matin, à dix heures, ses obsèques ont eu lieu dans l'Eglise de l'Hospice.

La population de Figéac semblait avoir voulu, par sa présence au cortège funèbre, témoigner à cette famille la part qu'elle prenait au malheur qui vient de la frapper, par suite d'un acte qu'il n'appartient qu'à la justice seule de qualifier. (Mémorial de Figéac).

Une lettre de M. Nadau, frère de la victime, nous est adressée, avec prière de l'insérer dans le Journal du Lot. Dans cette lettre, les faits qui se rattachent à la malheureuse affaire du 8, sont différemment établis que dans notre feuille. Dès que la justice aura informé, nous nous ferons un devoir d'édifier nos lecteurs sur la véritable cause de ce crime.

Mercredi, 21 du courant, une vache a été volée dans une grange du village de Cantifage, commune de Saint-Maurice, au préjudice de la nommée Paule Bargnes.

La police est sur les traces de l'auteur de ce vol.

Théâtre de Cahors.

Un petit bruit rasant la terre nous ferait espérer prochainement, avec une troupe de premier ordre, une représentation du *Fils de Giboyer*. Certes, s'il en était ainsi, M. Donnay pourrait faire agrandir la Salle. Espérant toutefois que notre public, d'ordinaire si calme, n'imiterait pas celui de Toulouse, de Lyon, et surtout de Rennes.

La question relative au chemin de fer du Midi, est examinée par une commission composée de MM. Fould, Rouher et Magne. Cette commission devra présenter un rapport à l'Empereur pour trancher définitivement le débat.

On dit que M. Talabot a été entendu par LL. EE.

« Des informations que nous avons tout lieu de croire exactes, dit le *Courrier de Lyon*, nous permettent d'annoncer que la concession à la Compagnie du Midi des chemins de fer de Cette à Marseille et de Montpellier à Rodez est désormais chose définitivement arrêtée dans les conseils du gouvernement. » Cette concession ne serait toutefois officiellement rendue publique qu'à une époque ultérieure et au moment qui serait jugé opportun. »

La même nouvelle est donnée par le *Salut Public*.

Le *Moniteur* du 22 janvier publie un rapport de MM. de Persigny et Rouher, suivi d'un décret qui ouvre au ministère de l'intérieur et des travaux publics des crédits de cinq millions destinés à la subvention des travaux d'utilité communale, à des secours aux institutions de bienfaisance, à l'exécution de travaux dans les départements industriels.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 18 janvier 1863.

41 Versements dont 8 nouveaux..... 5,711 ' »
21 Remboursements dont 3 pour solde. 2,271 69

TAXE DU PAIN.— 25 octobre 1862.

1^{re} qualité 35 c., 2^e qualité 32 c., 3^e qualité 29 c.
Pour la chronique locale : A. LATTOU.

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvet).

ITALIE.

La Banque de Turin a élevé le taux de son es-compte à 6 p. %
Emprunt italien, 70.45.

— Les lettres de Rome portent que le nouveau comité romain du parti d'action est une invention des émigrés. Le manifeste adressé à Garibaldi, et que les journaux ont reproduit, n'était pas connu à Rome. L'ancien comité se compose toujours d'hommes libéraux et modérés.

— Une proclamation du maire de Naples engage les habitants de cette ville à concourir à la souscrip-

tion nationale pour les victimes du brigandage. Nous montrerons ainsi, est-il dit dans cette pièce, que les Italiens sont tous solidaires, que les joies et les douleurs nous sont communes, et nos ennemis pourront voir que les brigands qu'ils nous envoient sont impuissants à ébranler l'unité nationale.

ESPAGNE.

Le nouveau ministère a annoncé aux Chambres qu'il continuerait la politique de l'union libérale, qu'il s'efforcera de grouper les hommes attachés aux idées constitutionnelles, qu'il ferait son possible pour maintenir de bonnes relations avec les puissances étrangères et, enfin, qu'il garderait la neutralité dans les questions qui n'intéressent pas l'honneur de l'Espagne.

Une réunion de députés dissidents a eu lieu chez M. Rios-Rosas. On y a décidé qu'on appuierait le ministère. La crise est terminée.

3 p. 0/0 intérieur, 52. — 3 p. 0/0 différé, 46.65.
— Dans la séance du 49 janvier, à la Chambre des députés, M. Gonzalez Bravo a demandé si le ministère suivrait la même politique qu'auparavant. Le général O'Donnell a répondu affirmativement, en déclarant qu'il n'y avait rien à faire relativement au Mexique, la question ayant été jugée par les Chambres, et qu'on s'occuperait seulement des incidents nouveaux qui pourraient surgir.

Des dépêches de Madrid nous informent que le maréchal O'Donnell a déclaré ne rien vouloir changer à sa ligne de conduite. Cela est bon à dire à des Chambres qui ont absous le général Prim; mais les faits ont leur éloquence brutale qui résiste aux susceptibilités de la tactique parlementaire, et le maréchal O'Donnell ne fera pas que le remplacement de M. Calderon Collantes par le maréchal Serrano n'ait aucune signification.

Il suffit, pour s'en convaincre et pour apprécier sainement la situation du gouvernement espagnol, de lire l'extrait suivant de l'article publié, le 47, par le journal démocratique *El Pueblo*:

« La crise actuelle n'est pas un changement de personnes, ni un changement de situation; elle est quelque chose de plus. C'est à nos frères à ne pas s'endormir; les événements vont se précipiter avec une effrayante rapidité. Il y aura des situations d'un mois et des ministères d'un jour. Le temps, ce vorace Saturne, est plus vorace que jamais. Alerte démocrates! après la nuit, le jour. »

D'ailleurs, la tranquillité qui règne à Athènes n'est que relative, c'est-à-dire quand on compare la situation de cette ville à celle des provinces. Il se commet constamment des vols nombreux, et pendant toute la journée et toute la nuit on tire des coups de fusil dans les rues, les cours, par les fenêtres. On n'a l'intention de ne tuer personne; mais à plusieurs reprises déjà j'ai senti des balles siffler à la distance de 3 ou 4 pieds de mes oreilles, et une fois j'ai vu la personne qui tirait et qui par forme de plaisanterie

visait un point situé à peu de distance au-dessus de ma tête.

« A l'hôpital militaire on a volé, outre beaucoup d'autres objets, 600 draps de lit, et il n'y a pas de maison où, depuis le mois d'octobre, on n'ait dérobé des vêtements, du linge, etc. Bien que depuis la révolution le nombre des Grecs instruits et bien élevés ait beaucoup diminué à Athènes, néanmoins le chiffre total de la population s'est élevé de 5,000 âmes; suivant quelques-uns de 40,000, et ce n'est pas l'élite des campagnes qui est accourue ici. Néanmoins c'est la soldatesque tout à fait démoralisée qui forme le principal élément d'anarchie et de brigandage, et c'est seulement à l'excellente attitude de la garde nationale et des étudiants qu'on doit qu'Athènes ne soit pas encore devenue une scène de meurtre et de pillage.

« Hier soir, 40 janvier, le bruit s'est répandu qu'une bande de brigands s'était établie à Néopolis, tout près de Patissia, à un quart de lieue d'Athènes. Par suite, il règne une grande consternation dans la ville.

« On dit que la garde nationale a l'intention de faire une expédition contre les bandes jusque du côté de Mégare; mais il n'est pas probable que cette entreprise ait du succès. »

EGYPTE.

L'adhésion au nouveau gouvernement est générale. Les autorités d'Alexandrie et tous les consuls étrangers sont arrivés aujourd'hui. Ils ont été reçus immédiatement par le nouveau vice-roi.

GRÈCE.

On écrit d'Athènes, le 9 janvier, à la *Presse* de Vienne:

« On persiste toujours dans la résolution d'envoyer une députation en Angleterre, sitôt que l'Assemblée Nationale aura terminé le recensement des votes, pour demander que le prince Alfred monte sur le trône de Grèce. M. Elliot a déclaré au président Bulgari que cette députation n'obtiendrait rien et que son envoi ne pourrait que nuire à la Grèce.

« Il est remarquable qu'à Athènes la tranquillité existe toujours, bien que le gouvernement actuel soit privé de toute considération et de toute puissance. Un grand nombre de fonctionnaires ont exprimé ouvertement et sans détour leur résolution de ne pas obéir: une partie des officiers ont même déclaré qu'ils ne se considéraient que comme étant sous les ordres de l'Assemblée nationale, d'autres ont même conclu une espèce de ligne offensive et défensive contre toute tentative de leur ôter leurs places; toute la ligue s'opposerait à la destitution de ses membres. De cette manière les officiers se sont assurés leur solde pour autant de temps au moins qu'il y aura de quoi la payer. Cela ne durera pas longtemps, il est vrai, car la crise financière devient de plus en plus imminente.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Paris.

23 janvier.

Le Corps législatif a nommé, le 21 janvier, la commission de l'Adresse: elle est composée de MM. André, Granier de Cassagnac, de Clebsattel, O'Quin, Dumiral, baron Mariani, Larrabure, Schneider et Vernier. Cette commission a tenu aujourd'hui sa première séance. Il se pourrait, contrairement au bruit répandu ces jours derniers, que la discussion s'ouvrît au Palais-Bourbon avant celle du Sénat.

— Le Prince Impérial qui entre le 16 mars prochain dans sa 7^e année, va recevoir, dit-on, un précepteur, Mgr Landriot, évêque de Vanes, et un gouverneur, le maréchal Vaillant.

— Il n'est pas exact qu'une nouvelle maison soit constituée pour le Prince Impérial, ainsi qu'on l'a dit par suite de l'accomplissement de sa 7^e année. Il est seulement vrai que l'instruction de S. A. I. a été confiée à M. Monnier, membre de l'Université anciennement professeur au collège Rollin.

— Il n'y aura pas de gouverneur du Prince. C'est l'Empereur qui dirigera lui-même l'éducation de son fils.

— Le nouveau précepteur du prince a été installé hier, dans ses fonctions.

— Le 21 janvier, 70^e anniversaire de la mort de Louis XVI, des messes ont été dites en la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou.

— Une souscription va être ouverte pour ériger, dans le cimetière Montmartre, un monument à Horace Vernet.

— Les journaux du soir publient un communiqué du ministère de l'Intérieur concernant la pièce de M. Sardou, intitulée *les Diables Noirs* et dont la Commission de censure a interdit la représentation. Cette interdiction, le communiqué, vient de ce que l'ouvrage est de nature à présenter, au point de vue de la morale, de sérieux inconvénients.

— L'Empereur et l'Impératrice dînent ce soir chez la princesse Mathilde.

Pour extrait: A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les affaires commencent à se réveiller aussi bien à Bercy qu'à l'Entrepôt. Les cours des vins de la dernière récolte sont bien tenus; quelques parties en vins de la Basse-Bourgogne ont été traitées pour de bonnes caves de Paris dans les prix de 80 et 90 fr. les 272 litres. Les Cher, en bonne cuvée, se placent au

commerce de 100 à 110 fr. les 220 litres.

Dans les vignobles on constate encore peu d'animation, sauf dans le Midi, où les vins en tout premier choix sont toujours courus. On a traité deux parties de vin de Piquepoul, première qualité, à 160 fr. les 700 litres; on cherche vainement à ce prix. Les détenteurs ont des prétentions plus élevées.

Dans le Bordelais, il y a une certaine animation sur les différents crus, mais les affaires seraient plus nombreuses si les détenteurs n'avaient pas de grandes prétentions.

(Moniteur agricole de Bordeaux).

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Samedi, 24 janvier 1863.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	403	166	22 ^f 18	78 k. 240
Maïs.....	138	79	12 ^f 93	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

22 janvier 1863.

	Au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	70	»	»	» 40
4 1/2 pour 100	98 60	»	»	» »
	23 janvier.			
3 pour 100	69 85	»	»	» 45
4 1/2 pour 100	98 50	»	»	» 40
	24 janvier.			
3 pour 100	69 90	» 05	»	»
4 1/2 pour 100	98 60	» 10	»	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

24 janvier. Calvet (Rose), rue du Four-St-Laurent.

24 — Paganel (Marie), Cabessut.

Mariages.

21 — Garrigou (Guillaume), employé d'octroi, et Roumet (Marie-Irma), sans prof.

21 — Galtié (Baptiste), maçon, et Célier (Elisabeth), cuisinière.

Décès.

21 — Enfant du sexe féminin, né-mort des époux Froment et Barthes.

21 — Carroul (Jeanne), veuve Pradal, sans prof., 75 ans, St-Henry.

23 — Gary (Marie-Jeanne), marchande de meubles, 50 ans, rue Coin-de-Lastie.

24 — David (Marguerite), sans prof., 76 ans, hospice.

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

ANNONCES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES.

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1844.

Chemin vicinal d'intérêt commun, n° 80, de Pont-au-Bard au Bourg, par Fons et Issepts.

AVIS

Par acte passé devant M. le Maire de la commune d'Issepts, le sieur Maury (François) a cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 80, de Pont-au-Bard au Bourg, par Fons et Issepts,

Savoir:

Huit ares quatre-vingts centiares de terre (8 a. 80 c.);
Quatre ares quatre-vingt-huit centiares de terre (4 a. 88 c.).

Moyennant la somme de cinq cent quatre francs (504 fr.)

Cahors, le 20 janvier 1863.

Le Préfet du Lot,

Chevalier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur,
Mis. P. DE FLEURY.

PRÉFECTURE DU LOT.

ARRÊTÉ DU PRÉFET

Restreignant la circulation sur la partie du chemin vicinal d'intérêt commun, n° 9, comprise entre la route impériale, n° 111, et la route départementale n° 8.

Le PRÉFET du Lot, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le rapport, en date du 29 décembre 1862, par lequel Monsieur l'Agent-Voyer en chef expose que les nombreux transports de minerais qui s'effectuent sur

la partie du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 9, comprise entre la route impériale, numéro 111, et la route départementale, numéro 8, occasionnent à cette voie des dégradations considérables, et propose de restreindre momentanément la circulation sur ce point;

Vu la loi du 30 mai 1851 sur la police du roulage;

Vu l'article 7 du règlement d'administration publique du 10 août 1852;

Vu le règlement du 1^{er} janvier 1856;

Considérant que la mesure proposée par M. l'Agent-Voyer en chef est conforme aux intérêts de la ligne numéro 9, et commandée par la sûreté de la circulation,

ARRÊTE,

ART. 1^{er}.

La circulation est et demeure interdite, à compter du 1^{er} janvier courant, jusqu'au 30 avril 1863, sur la partie du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 9, comprise entre la route impériale, numéro 111, et la route départementale, numéro 8, pour toutes les voitures, à l'exception des voitures suspendues, de celles des

petits marchands forains et de celles de l'agriculture, portant un poids inférieur à cinq cents kilogrammes, ou un volume au-dessous d'un demi-mètre cube.

Il sera placé, par les soins de M. l'agent-voyer en chef, des barrières aux points où elles seront nécessaires. Ces barrières seront desservies par les cantonniers du chemin, désignés à cet effet par ce fonctionnaire.

ART. 2.

M. l'agent-voyer en chef et MM. les maires des communes traversées sont chargés de prendre immédiatement, chacun en ce qui le concerne, les dispositions nécessaires pour assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé en nombre suffisant d'exemplaires pour être affichés dans toutes les localités traversées par la voie et sur plusieurs points de la ligne elle-même.

Cahors, le 6 janvier 1863.

Le Préfet du Lot,

Chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur,
M^s P. DE FLEURY.

OPPRESSIONS, Toux, Rhumes, ASTHME, NÉURALGIES, Catarrhes.

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la Poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes Respiratoires. Dans les pharm. de tous les pays, PARIS: Vente en gros, J. ESPIC, 6, r. d'Amsterdam. — Essayer cette griffe sur chaque Cigarette.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le sieur André MONTAGNE, liquoriste, à Cahors, à l'honneur de prévenir ses commettants qu'il vient de transférer son Entrepôt de liquides à la Charreterie, près l'hôtel des Ambassadeurs.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix. Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc. 10 fr. le flacon, 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement. Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

A LA VILLE DE CAHORS

SABRIÉ

Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6. a l'honneur de prévenir le public, que, comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront satisfaites. Il confectionne aussi sur mesure.

Régisse Sanguinée

Pectoral reconnu le meilleur pour guérir les Rhumes, Gastrites, Crampes et faiblesses d'estomac. Mangé après les repas, c'est le digestif le plus efficace. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Pour se garantir des contrefaçons, exiger la signature Sanguinée, — 75 c. la boîte. — Dépôt à Cahors dans toutes les pharmacies.

EAU, POMMADE ET SAVON DE TOILETTE HYGIÉNIQUE

F.-V. RASPAIL

Ces produits, de la préparation desquels sont rigoureusement exclues les substances vénéneuses, dont jusqu'à ce jour la parfumerie à fait un si déplorable usage, sont aussi hygiéniques que cosmétiques, en détergeant la peau et conservant le teint dans toute sa fraîcheur

MAISON RASPAIL 44, rue du Temple, à Paris.

DÉPÔTS chez tous les parfumeurs et coiffeurs.

BAYLES J^{NE}

A l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera chez lui un bel assortiment de lunettes de myope et de presbite en verre, cristal, blancs et colorés des meilleures fabriques de Paris; baromètres, thermomètres, longues-vues, lorgnons, stéréoscopes, épreuves et articles d'arpenteur.

A VENDRE OU A LOUER

L'HOTEL DU LION D'OR

Situé à Castelfranc (Lot), prenant son entrée principale sur la route impériale n° 111, de Milhan à Tonneins, composé d'un vaste bâtiment, cour, jardin, remise, écurie, etc.

S'adresser, sur les lieux, à M. Salady ou bien à M^e Pagès, notaire.

Grandes facilités pour le paiement.

A VENDRE UNE MAISON

située rue St-Pierre, derrière la maison de M. Lamelle.

Cette Maison est composée d'une Cave, d'un Chai et d'une vaste Cuisine au rez-de-chaussée; de trois Chambres au premier étage; d'autres trois Chambres au deuxième étage et d'un Galetas.

S'adresser, pour les renseignements, à M. CAZES, limonadier, Café du Commerce, sur la Grand Place.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.